

Accord-cadre de coopération entre le Burundi et la Banque BDEGL

PANA, 27 décembre 2018 Bujumbura, Burundi - Le Burundi et la Banque de développement des Etats des Grands Lacs (BDEGL) ont signé, jeudi, un accord-cadre en vue de renforcer la coopération au niveau des projets nationaux et régionaux, a indiqué le ministre burundais des Finances, Domitien Ndiwokubwayo.

La BDEGL, quant à elle, était représentée à la cérémonie par son directeur général-adjoint, Emmanuel Ntaganda. La Banque est commune au Burundi, au Rwanda et à la République démocratique du Congo, tous trois membres de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL). Les activités de la banque et d'autres projets de cette communauté ont été considérablement entravées, ces dernières années, par l'instabilité politique intérieure aux Etats membres, ainsi que l'insécurité transfrontalière. La banque était chargée de fournir une assistance technique dans l'étude et l'exécution des projets communs aux trois pays, mais n'a relativement été fonctionnelle que de 1984 à 1994, avant que n'éclate le génocide rwandais et des guerres civiles au Burundi et en République démocratique du Congo. La BDEGL, bras financier de la Communauté économique des pays des Grands Lacs a maintenu une présence timide au Burundi pour 12,5 millions de dollars américains qui financent divers projets socio-économiques, ont fait savoir les deux parties, à la signature de l'accord-cadre pour un nouveau départ. Le siège social de la BDGEL est à Goma, en République Démocratique du Congo, avec comme principales missions de promouvoir le développement économique et social à travers le financement des projets communs, communautaires et nationaux assurant l'intégration économique des Etats membres de la CEPGL. Pour rappel, la Communauté économique des pays des Grands Lacs a été créée, le 20 septembre 1976, à l'initiative de Mobutu Sesse Seko, l'ancien président du Zaïre, devenu aujourd'hui la République démocratique du Congo (RDC). Les trois anciennes colonies belges se sont dotées d'autres organes spécialisés de coopération au développement, là aussi actuellement aux arrêts, faute de financements ou à cause des problèmes de géopolitique régionale, notent les observateurs. Il s'agit, notamment, de la Société internationale de l'énergie des Grands Lacs (SINELAC), l'Institut de recherche agronomique et zoologique (IRAZ, au Burundi), l'Organisation de l'énergie des pays des Grands Lacs (EGL) et la Société commerciale et industrielle de gaz (SOCIGAZ). Sur le plan politique, la CEPGL poursuit normalement l'objectif d'assurer la sécurité des Etats membres et des populations de la région, notamment par la sécurisation des frontières communes des Etats membres. La CEPGL n'a toutefois pas pu empêcher le génocide rwandais de 1994, ainsi que les guerres successives au Congo et les cycles de violence au Burundi. On assiste aujourd'hui à un repositionnement de la RD Congo du côté de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADEC), tandis que le Burundi et le Rwanda semblent être résolument tournés vers la Communauté d'Afrique de l'Est/East african community (CAE/EAC). Les relations du Burundi et du Rwanda sont actuellement au creux de la vague suite à des accusations de déstabilisation réciproque, pendant que l'avenir de la RD Congo reste incertain à cause de fortes tensions autour des élections générales de fin décembre 2018.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});